

ENVIRONNEMENT

L'environnement et le développement durable sont au cœur des priorités du groupe Caisse des Dépôts. Dans ce cadre, l'objectif de la maîtrise des impacts des entités sur l'environnement se caractérise par des engagements sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des pollutions et l'utilisation durable des ressources afin de lutter contre les deux enjeux environnementaux majeurs que sont la lutte contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité. Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont aussi transversaux aux priorités du groupe Caisse des Dépôts : logement et ville, entreprises, universités, et innovations environnementales.

En tant qu'investisseur de long terme, les enjeux environnementaux auxquels est confronté le groupe sont directement liés à ses choix d'investissement et de financement, ou à ses décisions comme opérateur de la ville ou des infrastructures, qui constituent son cœur de métier. Pour autant, le groupe ne néglige pas les impacts de son fonctionnement quotidien et s'attache à inciter ses collaborateurs à être exemplaires en leur donnant les moyens de l'être au quotidien.

La vision et les actions environnementales du groupe Caisse des Dépôts décrites dans la présente fiche, sont présentées en détails dans le rapport annuel 2010 de la Caisse des Dépôts.

Téléchargement : [Rapport annuel Caisse des Dépôts 2010 et Plan Elan 2020](#)

Sommaire

LES IMPACTS METIERS

Immobilier, logement et ville durable	p.2
Infrastructures et mobilité durable	p.3
Gestion de la biodiversité	p.4
Changement climatique	p.5
Energies renouvelables	p.6
Tourisme	p.7

L'IMPACT DU FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN : LES ECO GESTES

Ecotidien	p.8
------------------	------------

LES ENJEUX METIERS

Immobilier, logement et ville durable

Dans le domaine de l'immobilier, les principaux impacts sur l'environnement concernent l'énergie grise due à la construction et à la fin de vie des bâtiments ainsi que la consommation d'énergie lors de l'exploitation. Conformément aux engagements du groupe, chaque entité déploie sa propre stratégie pour limiter ses impacts.

SNI

Dans le cadre de la Convention d'utilité Sociale signée avec l'Etat, le groupe SNI a fait réaliser sur 100% de son parc des Diagnostiques de Performance Energétique afin d'élaborer un plan stratégique énergétique. En 2020, l'objectif est d'amener le parc en catégorie C (soit moins de 150 kWh/m²/an) avec une réduction des consommations de l'ordre de 38%. Pour suivre cet objectif, un bilan carbone sera réalisé tous les 3 ans à partir de 2012. De plus, depuis 2010, toute nouvelle production neuve est systématiquement élevée au label BBC RT 2005 Effinergie. Quant au parc existant, le groupe a poursuivi sa politique de réhabilitation énergétique pour atteindre en 2010 le niveau moyen de 207 kWh/m².an. Enfin, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été lancées dont notamment une sur les ampoules basses consommations qui a consisté à faire bénéficier les locataires du groupe de 657 000 bons de réduction pour l'achat de lampes basse consommation.

Icade

Icade a été la première société immobilière à réaliser le Bilan Carbone® complet sur ses activités de l'année 2007 et à le publier dans son rapport en 2008. Suite à ce premier bilan, Icade a pris l'engagement de réduire son empreinte carbone de 10% sur 3 ans. Elle a, pour ce faire, développé 2 outils en 2009, un portail pour les émissions carbone d'exploitation qui propose des solutions d'amélioration aux exploitants et un outil de calcul CECOBA® permettant d'évaluer les impacts carbonés des projets de promotion selon leurs modes constructifs.

En 2010, Icade a réalisé un nouveau Bilan Carbone® d'étape qui a permis de mesurer les évolutions sur les principaux postes d'émission carbone. Il a permis de mettre en évidence que l'énergie grise des bâtiments constituait environ 50% du bilan carbone total.

Par ailleurs, Icade poursuit son programme de bâtiments démonstrateurs en menant deux projets d'immeubles tertiaires, dont l'expérience permettra la reproduction d'autres projets de haut niveau environnemental : la rénovation d'un immeuble de 12 000 m², le Beauvaisis, avec une consommation énergétique équivalente au BBC neuf ; la réalisation d'un immeuble neuf de 30 000 m² à performance énergétique très inférieure au BBC (hors énergie renouvelable compensatoire) et à bilan carbone réduit de 40% pour la construction. Au-delà, Icade a basculé en 2010 l'ensemble de sa production de logements (dépôts de permis de construire) aux normes BBC. ICADE prépare aussi la mutation en « Eco-quartier » d'un site principalement dédié à l'immobilier d'entreprise avec des cibles très ambitieuses sur son site immobilier tertiaire des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris (EMGP).

Chiffres clés :

Promotion : 681 Kg éq CO₂/m²
Foncière : 101 Kg éq CO₂/m²

Déplacement des salariés : 2.3 t éq CO₂ / collaborateur / an
Impact de la performance des bâtiments en chantier ou en projet :
Energie économisée 2.4 TWh sur 30 ans soit 375 375.6 MTéq CO₂

Direction des fonds d'épargne

En lien avec l'Etat, le Fonds d'Epargne accompagne une politique structurante de réhabilitation thermique des logements. En 2010, la Caisse des Dépôts a signé des Eco Prêt Réhabilitation Logement Social pour la réalisation de travaux de réhabilitation énergétique importants dans 25 000 logements sociaux identifiés comme prioritaires par le Grenelle de l'Environnement, et dans plus de 200 000 logements pour des travaux de moindre dimension. Ces signatures représentent un volume de prêts sur fonds d'épargne de 1 625 M€.

L'impact environnemental des réhabilitations financées avec l'Eco-prêt Réhabilitation Logement Social est estimé à 1,1 millions de tonnes de CO2 évitées sur 30 ans sur la base des prêts signés en 2010 (25000 logements) et à 2,6 millions de tonnes de CO2 sur la base des prêts engagés à fin 2010 (56000 logements).

Par ailleurs, des réflexions sur des nouveaux outils d'investissement permettant l'intensification urbaine ou permettant la comptabilisation de la valeur verte des actifs immobiliers sont en cours au niveau du groupe Caisse des Dépôts.

Ginkgo

En 2010, le Groupe Caisse des Dépôts en partenariat avec la BEI et la KfW a créé le premier fond de dépollution du foncier urbain, Ginkgo, doté de 15.6 M€.

Infrastructures et mobilité durable

La mobilité a des impacts à travers le type de réseau mis en place et son exploitation. Que ce soit CDC infrastructures dans l'investissement, Egis-losis dans l'ingénierie et l'exploitation ou Transdev dans les services de mobilité. Chaque entité cherche à limiter son impact en mettant en œuvre des actions dédiées. Un calculateur commun des impacts environnementaux (CO₂, eau, biodiversité, pollution, etc.) est en cours d'élaboration par un comité transversal au groupe.

Investissements de CDC Infrastructure et prêts sur Fond d'Epargne

Les dossiers d'engagement sur des projets d'infrastructure de transport sont regardés au travers d'un prisme développement durable. CDC Infrastructure réalise en 2011 un bilan carbone des impacts d'infrastructures dont il détient une participation, et se fixe des objectifs de réduction de l'empreinte carbone de son portefeuille à moyen terme.

Par ailleurs, la Caisse des Dépôts finance, sur fonds d'épargne, de grandes infrastructures de transport durable : ferroviaire, fluvial, transports en commun en site propre. Les projets aériens ou autoroutiers ne sont pas éligibles aux prêts du Fonds d'Epargne qui concentre son intervention sur les projets décarbonés. En 2010 par exemple, la Direction du Fonds d'Epargne a engagée 243 M€ pour le financement de Transports en Commun en Site Propre sur l'enveloppe dédiée aux infrastructures de transports sur la période 2009 – 2013 autorisée par le Ministère des Finances.

Egis-losis

Egis a déployé en 2010 la méthode Tendem Empreinte ® pour optimiser la performance durable des projets d'infrastructures et d'aménagement et développé trois éco-comparateurs permettant d'évaluer des variantes d'infrastructures routières au regard des critères carbone et énergie. Un Comité d'orientation développement durable d'Egis associe désormais ses parties prenantes externes. Egis s'attachera en 2011 à poursuivre son développement dans le secteur du rail et l'eau, secteurs moins intensifs en carbone et à poursuivre l'innovation dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. Au sein du Groupe, elle contribue par son expertise à diffuser les bonnes pratiques (visites d'infrastructures exemplaires).

Transdev

Transdev a amorcé un bilan carbone sur l'ensemble de ses sites en exploitation, faisant suite au développement en 2009 d'un « configurateur d'offre CO2 » permettant d'optimiser l'exploitation d'un



réseau. Testé auprès de plusieurs collectivités locales, cet outil sera intégré en 2011 à l'ensemble de ses offres.

Gestion de la biodiversité

Egis

Egis a obtenu le premier prix « Entreprises et biodiversité 2010 » décerné par le MEDDM et l'ADEME pour son innovation sur les éco-cavaliers. Au terme d'un programme pluriannuel de R&D, Egis a conçu des ouvrages sous-marins les rendant proactifs pour la biodiversité à la manière d'éco-récifs. Egis renforce ses savoir-faire et capacités dans le domaine du traitement des déchets et des sites et sols pollués, avec la création d'Egis Waste Management fin 2010.

Société Forestière et CDC Biodiversité

CDC Biodiversité, lancée en 2008, a créé la première offre de compensation biodiversité en France afin d'amorcer ce nouveau marché. En 2010, elle a conclu un important contrat de compensation des destructions causées par l'autoroute A 65 sur les écosystèmes traversés. Pour le compte du consortium A'lienor (Eiffage), CDC Biodiversité va sécuriser 1370 hectares de milieux naturels pendant 55 ans qui permettront une préservation en « équivalence écologique ».

Le lancement en 2011 du fonds d'investissement Patrimoine Nature Innovation, porté par la Société Forestières, et la création par cette dernière de sa nouvelle filiale, Nature Gestion, permettront d'acquérir en 6 ans quelque 20 000 hectares d'actifs fonciers dont les qualités biologiques et paysagères seront protégées.

CNP assurances

Dans le cadre de la loi forestière de 2001, CNP Assurances a approuvé une charte de gestion durable qui formalise les engagements pris par la Société Forestière en charge de la gestion de ses forêts. Dès 2003, en parallèle à la certification ISO 9001, l'ensemble des forêts du patrimoine de CNP Assurances a été certifié PEFC attestant ainsi, que le bois est issu de forêts gérées durablement.

De plus, les plans de gestion des forêts de CNP Assurances veillent à respecter la biodiversité. En 2010 des mesures exemplaires ont été prises pour la réhabilitation d'une tourbière dans le Morvan, ou encore la conservation du triton marbré espèce en voie de disparition

Depuis 6 ans les collaborateurs de CNP Assurances sont invités à financer la plantation d'arbres au Brésil, l'entreprise doublant la collecte. Ces opérations organisées lors des semaines développement durable, ont permis à fin 2010 la plantation de 4 000 arbres en forêts Atlantique au Brésil par les collaborateurs de CNP Assurances. La gestion de ces plantations est réalisée dans le respect de la biodiversité tout en apportant des revenus et des formations aux communautés pauvres participantes.

Au Brésil, Caixa Séguros assure une gestion responsable de ses forêts pendant 30 ans notamment par la préservation des arbres et des espèces animales. L'inventaire forestier de 2010 a identifié une augmentation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin des singes.

Changement climatique

Egis-losis

Le groupe Egis-losis a accentué ses investissements en matière de recherche partenariale en 2010 avec des contributions à plusieurs programmes de recherche sur des outils pour l'aménagement, la résilience des infrastructures urbaines face aux changements climatiques et les Plans Climat Energie Territoriaux. Egis a également conduit une étude sur l'opinion des élus à l'égard de la mutation des quartiers d'habitat pavillonnaire vers une meilleure et moins coûteuse intensité urbaine.

CDC Climat

CDC Climat a été créée début 2010 comme filiale investisseur de long terme et prestataire spécialisé.

Via ses métiers, CDC Climat a trois types d'impacts sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs conséquences :

1) La construction de services et outils indispensables au déploiement des politiques climatiques, notamment par des systèmes d'échange de quotas : registres, systèmes d'échange et de gestion de portefeuille, systèmes de mesure et de contrôle des émissions, services aux bourses du carbone... S'adressant aux autorités publiques et aux acteurs du marché, ces services visent à faciliter le fonctionnement des marchés du carbone en leur apportant un haut degré de sécurité et de fiabilité. Plus largement, CDC Climat investit dans des services qui favorisent la transition vers une économie sobre en carbone. Elle est actionnaire à 40 % de BlueNext, bourse du carbone au comptant et de Metnext, fournisseur de services d'aide à la décision pour les activités météo-sensibles.

2) L'investissement en actifs carbone : CDC Climat investit dans les crédits carbone générés par des projets environnementaux dans le cadre des mécanismes de projets mis en place dans le cadre du protocole de Kyoto.

Elle investit dans des actifs dont la qualité environnementale est avérée : crédits issus de projets d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, petit hydraulique, valorisation des déchets et de la biomasse...

Elle investit en priorité dans des zones actuellement peu couvertes : Méditerranée, Afrique subsaharienne, Europe et France.

Ses investissements directs sont gérés par sa filiale CDC Climat Asset Management, à qui elle a confié en septembre 2010 un mandat de 60 M€. Elle investit également dans le cadre de fonds carbone, aux côtés d'autres investisseurs de long terme (BEI, KFW, Cassa depositi...). CDC Climat a pris l'initiative en mai 2010 du projet de Fonds Carbone Méditerranée, qui devrait voir le jour en 2011.

Au total CDC Climat a pour ambition, par ses investissements, d'éviter l'émission d'au moins 60 millions de tonnes d'équivalent carbone d'ici à 2014.

3) La recherche en économie du climat : L'équipe de recherche de CDC Climat produit des analyses indépendantes et neutres, pour les pouvoirs publics, les acteurs du marché et le grand public. Ses thèmes de recherche portent sur le système européen d'échange de quotas, les mécanismes de projets réducteurs d'émission, les collectivités locales et l'adaptation, et enfin, la valorisation carbone de la filière forêt-bois.

Par ailleurs, Initiés au démarrage de ces politiques, le Fonds Carbone Européen et les projets domestiques CO2 en France commencent à engranger les bénéfices environnementaux et financiers annoncés.

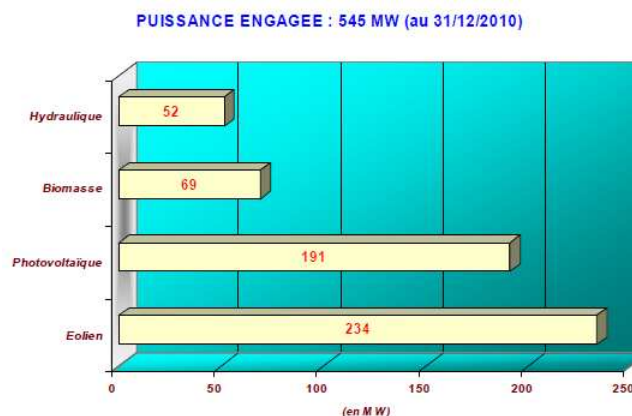
CNP assurances

Avec 49 000 hectares de forêts, CNP Assurances est le premier propriétaire privé de France. Les plans de gestion de ces forêts anticipent le changement climatique par le choix d'essences adaptées aux sols et diversifiées. En 2010, la croissance des arbres a permis de stocker 387 500 tonnes de CO2. Après déduction des bois vendus et de ceux abattus suite à la tempête Klaus de janvier 2009, le bilan net de l'exercice 2010 s'élève à 79 500 tonnes de CO₂ qui viennent s'ajouter au stock en place.

Energies renouvelables

Les investissements de la Caisse des Dépôts, qui intervient en co-investissant dans des projets aux côtés d'acteurs émergents, dans une logique de développement territorial, ont atteint 156 M€ fin 2010. Ils permettront de réaliser plus de 540 MW de puissance installée. La Caisse des Dépôts a notamment décidé en 2010 d'investir dans une filiale de l'entreprise locale de distribution Gaz Électricité de Grenoble, développant de nouvelles capacités de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables.

Dans le contexte d'un renforcement du cadre réglementaire de l'éolien et d'une redéfinition du système d'aide à la filière photovoltaïque, la Caisse des Dépôts renouvellera sur la période 2011-2013 son objectif d'investissement dans les ENR pour au moins la même puissance, en accentuant son implication dans la filière biomasse, dont les retombées territoriales sont importantes.



Les bilan carbone, ou équivalent, au niveau du groupe Caisse des Dépôts

	<u>Périmètre</u>	
	Fonctionnement quotidien	Impacts métiers
Etablissement Public	Oui	Partiel (métiers immobilier et logement)
CNP Assurances	Oui	Non
FSI	Non	Non
CDC Entreprises	Oui	Non, mais incitations aux entreprises à entreprendre cette démarche
Qualium Investissement	Oui	Non
CDC Infrastructure	Non	En cours
CDC Climat	Seulement déplacement	Objectif d'abattement via l'activité à partir de 2013
Société Forestière	Non	Estimation rôle stockage carbone forêt
CDC Biodiversité	Non	Non
SNI	Prévu	Données disponibles (énergie et CO ₂)
Icade	Oui	Oui
Veolia Transdev	Non	Données disponibles
Egis	Partiel	R&D méthodologique en cours
Compagnie des Alpes	Non	Partiel (achat énergie verte)
Belambra	Partiel	Oui (2007)

Tourisme

Belambra

Belambra a réalisé un Bilan Carbone® de son activité afin d'identifier les leviers pour réduire efficacement son empreinte carbone.

Résultats Bilan Carbone 2007 :

émissions totales en 2007 : 47 068Téq. CO2 soit 17kg éq. CO2 par nuitée.

50 % des émissions (éq. CO2) sont dégagées par les transports des vacanciers et du personnel Belambra.

27 % des émissions (éq. CO2) sont liées aux consommations d'énergie des clubs

12 % des émissions (éq. CO2) sont liées aux matériaux entrants (produits de restauration, froid, hors emballages)

10% des émissions sont émises par les déchets.

La grande part des émissions étant liée à des facteurs comportementaux, en 2010, tous les accueils des clubs ont été équipés d'un affichage de sensibilisation au Développement durable. Ce panneau présente d'une part les engagements de la Direction et d'autre part 4 écogestes à ne pas oublier pendant le séjour (extinction des lumières, consommations d'eau, tri des déchets, protection des sites naturels).

Par ailleurs, les logements des clients sont équipés d'électroménagers de classe énergétique A et les robinets, douches et chasses d'eau ont été équipés de réducteurs de débit.

Autres actions menées en 2010 :

- Etude de faisabilité pour passage du combustible fuel au bois sur un club de montagne.
- Belambra a décidé d'équiper ses clubs de véhicules utilitaires électriques. 30% du parc équipé à ce jour.
- Plantation de 116000 arbres et arbustes sur les 60% des clubs rénovés, depuis 2008.
- Le linge de toilette classique a été remplacé par du linge de toilette ecolabellisé « Confiance Textile OEKO-TEX ». Ce label garantit l'utilisation de produits respectueux de l'environnement et de la santé tout au long de la fabrication des produits textiles.

Objectifs 2011 :

- Sensibiliser les équipes techniques et d'entretien à la maîtrise des consommations d'énergie et aux éco-gestes.
- Elaborer un guide des bonnes pratiques de maintenance visant à optimiser les consommations d'énergie et d'éviter les gaspillages (consignes de T°, temps de mise en chauffe des installations, paramétrage et horloge des équipements de chauffage et de ventilation etc.).
- Généraliser les écogestes sur les clubs grâce aux points d'autocontrôle.
- Impulser le tri des déchets dans les communes non équipées
- Mettre en place un reporting environnemental sur la base d'équivalent CO2. Les méthodes d'équivalences utilisées sont celles de l'ADEME.

L'IMPACT DU FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN : LES ECO GESTES

Ecotidien

La Caisse des Dépôts a lancé en 2010 son plan d'action environnemental interne baptisé « Ecotidien », sous la responsabilité du Secrétaire Général, et portant sur onze domaines pour lesquels des actions ont été lancées dès 2010, dont notamment :

- la réduction de la consommation de papier (- 7.2 %) ;
- l'introduction de produits issus biologiques dans l'offre de restauration collective (mars 2011) ;
- le référencement de produits verts et de produits éco-responsables (mobilier, papier...) qui ont représenté 26 % du volume financier des achats en 2010;
- le développement de la visioconférence et l'application d'une charte voyage qui s'est traduite notamment par une hausse des déplacements ferroviaire (+ 9 %) et une baisse des voyages aériens (- 9 % entre Paris et Bordeaux qui constituent 45 % des vols nationaux) ;
- le passage à des contrats d'électricité verte sur les sites de l'archipel parisien, la réalisation d'audits énergétiques et la mise en fonctionnement de dispositifs réduisant la consommation énergétique (mousseurs, détecteurs de présence...) ;
- la mise en place de tri sélectif sur les rares sites qui n'est disposaient pas encore;
- la hausse significative du recours à la sous-traitance auprès des entreprises d'insertion ou structures employant majoritairement des travailleurs handicapés (745 k€ d'achat en 2010 contre 209 k€ en 2009) ;

Fin 2010 un bilan carbone portant sur les années 2009 et 2010 a été lancé pour ensuite définir de nouvelles actions d'efficacité. De plus une attention particulière sera portée sur la formation et l'accompagnement au changement afin de garantir l'atteinte des objectifs et la pérennisation de la démarche.